



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes

Question écrite n° 77604

Texte de la question

M. Christian Patria attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les difficultés que rencontrent les usagers de la ligne SNCF Paris-Crépy-Laon. En effet, depuis de nombreux mois, les dysfonctionnements de la ligne Paris-Crépy-Laon s'amplifient, le service ne cesse de se dégrader, les retards sont devenus quotidiens et certaines dessertes sont parfois oubliées... Le conseil régional de Picardie investit massivement dans le matériel pour améliorer le confort et la desserte des gares, mais la régularité n'est pas de mise, et nombreux sont les trains supprimés au dernier moment. Les usagers subissent ces retards incessants, et ne peuvent plus se rendre à leur travail dans des conditions acceptables. Ce cas n'est malheureusement pas isolé dans les départements jouxtant le nord de la région parisienne, qui sont reliés à Paris-gare du Nord. Cette gare est saturée depuis de nombreuses années sans que rien ne soit envisagé. Le trafic ne cesse d'augmenter mais le nombre de quais reste le même. Aux heures de pointe, cela devient impossible à gérer. Aussi, devant l'urgence de cette situation qui ne peut que se dégrader, il lui demande quelles sont les solutions envisagées pour revenir à une situation acceptable pour les usagers de cette ligne, en particulier, et toutes celles joignant la gare du Nord de Paris.

Texte de la réponse

Les importantes difficultés survenues sur la ligne TER Picardie Paris-Crépy-Laon au début de l'année 2010 sont en grande partie le résultat de cas de force majeure. La SNCF a recensé six collisions avec des arbres ou des animaux ayant généré des retards qui ont également nécessité des réparations pour les trains impactés, induisant ponctuellement une réduction des capacités offertes aux voyageurs. En outre, l'accident survenu le 24 février 2010 à Berzy-le-Sec, dans lequel un TER a déraillé après avoir percuté des rochers tombés sur la voie, a nécessité trois semaines de travaux et une réduction importante de la vitesse de circulation sur la zone impactée. Au cours de cette période, le service de transport a été significativement dégradé, avec des temps de parcours entre Paris et Laon allongés de 15 à 30 minutes. En conséquence, la ponctualité a chuté à 86 % en février, et même à 80 % en mars, alors que l'objectif assigné à la SNCF s'élève à 92 %. Les abonnés de cette ligne ont été dédommagés par la SNCF, qui leur a accordé une réduction de 50 % sur leur coupon du mois d'avril. La situation est depuis revenue à un niveau normal avec une ponctualité proche de 95 % en avril et en mai. Plusieurs chantiers visant une amélioration du confort des voyageurs devraient aboutir à court ou moyen terme sur la ligne Paris-Crépy-Laon. D'ici à l'été 2010, un nouveau dispositif d'affichage dynamique sera déployé dans l'ensemble des gares et haltes de la ligne, permettant aux voyageurs de bénéficier d'une information précise en temps réel. À compter de septembre, de nouveaux trains automoteurs plus fiables et plus confortables seront mis en service sur cette ligne en attendant, à plus long terme, la livraison des rames Régiolis commandées par le conseil régional de Picardie. Par ailleurs, les travaux en cours sur les infrastructures du réseau RER B Nord permettront, à compter de la fin de l'année 2012, d'améliorer significativement la fluidité des circulations aux abords de Paris, aussi bien pour la ligne Paris-Crépy-Laon que pour les autres lignes du réseau Paris Nord. Enfin, la gare du Nord fera l'objet, entre 2011 et 2015, d'un vaste programme d'aménagements visant, notamment, à libérer de l'espace pour faciliter les déplacements des voyageurs dans l'ensemble de la

gare et y développer de nouveaux services.

Données clés

Auteur : [M. Christian Patria](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77604

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4643

Réponse publiée le : 27 juillet 2010, page 8369